

**RECUEIL des ACTES  
de l'OPAC 36**

**BUREAU du CONSEIL d'ADMINISTRATION  
du 8 AVRIL 2026**

**Auteur :**

***Christine FLEURET  
Directrice Générale***

**Date de mise en ligne :**

***14 AVRIL 2026***

NOMBRE D'ADMINISTRATEURS

En exercice : 7

Présents : 5

Représentés : 0

Excusés : 2

Absents : 0

Service demandeur  
Direction administrative et financière

Transmis pour contrôle de  
légalité le :

13 AVR. 2026

RECU EN PREFECTURE

Le 13 avril 2026

VIA DOTELEC - Dematis

035-34437070-20260403-02028003703-02

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT, D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE L'INDRE

Extrait n°2026.00070 du registre des délibérations

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat, d'Aménagement et de Construction de l'Indre, dûment convoqué en date du 1<sup>er</sup> avril 2026, s'est réuni le 8 avril 2026, sous la présidence de Mme Chantal MONJOINT, Présidente de l'OPAC 36.

**Étaient présents :**

Mme Chantal MONJOINT, Mme Christiane TARDIVAT, M. Alexandre MARTIN, Mme Yvonne LAMY, M. Michel BOUGAULT

**Absents excusés :**

M. François DAUGERON, M. Jacques PERSONNE (en attente de remplacement)

**Assistaient également :**

Mme Christine FLEURET, directrice générale de l'OPAC 36  
Mme Marie-Charlotte LECAROUX, directrice générale adjointe

**Objet : ISSOUDUN «Marx Dormoy» Construction de 22 logements collectifs**

En prévision de la mise en location des 22 logements collectifs, soit 10 PLUS, 7 PLAI et 5 PLS à ISSOUDUN « Marx Dormoy », le Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, a décidé d'adopter comme suit les taux de loyer par mètre carré de surface utile (taux maximum de la convention actualisée au 01.01.2026), ainsi que les taux de loyer forfaitaires pour les parkings :

- 6,84 € pour les 10 logements PLUS collectifs
- 6,12 € pour les 7 logements PLAI collectifs
- 9,29 € pour les 5 logements PLS collectifs
- 14,12 € par parking pour les 10 logements PLUS
- 11,55 € par parking pour les 7 logements PLAI
- 14,15 € par parking pour les 5 logements PLS

Dans ces conditions, les loyers seront les suivants :

Adresse	Bâtiment	Financement	Type logement	Surface Habitable	Surface Utile	Loyer	Parking	Loyer Total
14-16 Boulevard Marx Dormoy	A - R+2	PLUS - HSS	T II	56,80	61,62	421,48	14,12	435,60
14-17 Boulevard Marx Dormoy	A - R+2	PLUS	T II	48,80	52,42	358,55	14,12	372,67
14-18 Boulevard Marx Dormoy	A - R+2	PLS - HSS	T II	53,10	56,05	520,70	14,12	534,82
14-19 Boulevard Marx Dormoy	A - R+2	PLS	T II	53,80	56,96	529,16	14,12	543,28
14-20 Boulevard Marx Dormoy	A - R+2	PLS	T II	53,30	56,40	523,96	14,12	538,08
14-21 Boulevard Marx Dormoy	A - R+2	PLUS	T II	48,80	51,00	348,84	14,12	362,96
14-22 Boulevard Marx Dormoy	A - R+2	PLUS - HSS	T II	49,30	51,28	350,76	14,12	364,88
14-23 Boulevard Marx Dormoy	A - R+2	PLUS - HSS	T II	49,40	54,99	376,13	14,12	390,25
11-1 Rue Zulma Carraud	B - RDC	PLAI	T III	64,70	70,80	433,30	11,55	444,85
11-2 Rue Zulma Carraud	B - RDC	PLAI - HSS	T II	48,80	48,80	298,66	11,55	310,21
11-3 Rue Zulma Carraud	B - RDC	PLAI - HSS	T II	51,30	51,30	313,96	11,55	325,51
11-4 Rue Zulma Carraud	B - RDC	PLAI	T I	36,60	36,60	223,99	11,55	235,54
11-5 Rue Zulma Carraud	B - R+1	PLUS	T III	65,20	68,75	470,25	14,12	484,37
11-6 Rue Zulma Carraud	B - R+1	PLAI	T II	50,50	50,50	309,06	11,55	320,61
11-7 Rue Zulma Carraud	B - R+1	PLAI	T II	49,70	49,70	304,16	11,55	315,71
11-8 Rue Zulma Carraud	B - R+1	PLAI	T II	51,30	51,30	313,96	11,55	325,51
11-9 Rue Zulma Carraud	B - R+1	PLS	T III	60,30	63,75	592,24	14,12	606,36
11-10 Rue Zulma Carraud	B - R+2	PLUS	T II	51,00	51,00	348,84	14,12	362,96
11-11 Rue Zulma Carraud	B - R+2	PLS	T I	46,60	46,60	432,91	14,12	447,03
11-12 Rue Zulma Carraud	B - R+2	PLUS	T I	47,80	47,80	326,95	14,12	341,07
11-13 Rue Zulma Carraud	B - R+2	PLUS	T I	45,80	45,80	313,27	14,12	327,39
11-14 Rue Zulma Carraud	B - R+2	PLUS - HSS	T II	44,20	44,20	302,33	14,12	316,45
<b>22 Logements</b>				<b>1 127,10</b>	<b>1 167,62</b>			

---

La Présidente de l'OPAC 36  
**Chantal MONJOINT**

Pour extrait certifié conforme,

La Directrice Générale,



**Christine FLEURET**

**OPAC 36**

NOMBRE D'ADMINISTRATEURS

En exercice : 7

Présents : 5

Représentés : 0

Excusés : 2

Absents : 0

Service demandeur  
Direction administrative et financière

Transmis pour contrôle de  
légalité le :

13 AVR. 2026

RECU EN PREFECTURE

Le 13 avril 2026

VIA DOTELEC - Dematis

035-34437070-20260405-00220037110-01

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT, D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE L'INDRE

Extrait n°2026.00071 du registre des délibérations

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat, d'Aménagement et de Construction de l'Indre, dûment convoqué en date du 1<sup>er</sup> avril 2026, s'est réuni le 8 avril 2026, sous la présidence de Mme Chantal MONJOINT, Présidente de l'OPAC 36.

Etaient présents :

Mme Chantal MONJOINT, Mme Christiane TARDIVAT, M. Alexandre MARTIN, Mme Yvonne LAMY, M. Michel BOUGAULT

Absents excusés :

M. François DAUGERON, M. Jacques PERSONNE (en attente de remplacement)

Assistaient également :

Mme Christine FLEURET, directrice générale de l'OPAC 36  
Mme Marie-Charlotte LECAROUX, directrice générale adjointe

**Objet : CHATEAUROUX «Touaine» construction de 10 logements individuels**

En prévision de la mise en location des 10 logements individuels à CHATEAUROUX « Touraine » (6 PLAI et 4 PLUS), le Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, a décidé d'adopter comme suit les taux de loyer par mètre carré de surface utile (taux maximum des conventions actualisées au 01.01.2026) ainsi que les loyers forfaitaires pour les parkings :

- 6,52 € pour les 4 logements individuels PLUS
- 5,87 € pour les 6 logements individuels PLAI
- 53,90 € par garage pour les 4 logements PLUS
- 39,78 € par garage pour les 6 logements PLAI.

Dans ces conditions, les loyers seront les suivants :

Adresse	Financement	Type Logt	Surface Habitable	Surface Utile	Loyer	Garage	Loyer Mensuel
1 rue de Touraine	PLUS	T4	80,47	85,20	555,50	53,90	609,40
3 rue de Touraine	PLUS - HSS	T3	68,39	73,12	476,74	53,90	630,64
5 rue de Touraine	PLUS	T3	68,39	73,12	476,74	53,90	630,64
7 rue de Touraine	PLUS - HSS	T2	50,54	55,27	360,36	53,90	414,26
9 rue de Touraine	PLAI	T3	68,39	73,12	429,21	39,78	468,99
11 rue de Touraine	PLAI	T3	68,39	73,12	429,21	39,78	468,99
13 rue de Touraine	PLAI	T2	50,54	55,27	324,43	39,78	364,21
15 rue de Touraine	PLAI	T3	68,39	73,12	429,21	39,78	468,99
17 rue de Touraine	PLAI - HSS	T2	50,54	55,27	324,43	39,78	364,21
19 rue de Touraine	PLAI	T3	68,39	73,12	429,21	39,78	468,99
<b>10 logements</b>			<b>642,43</b>	<b>689,73</b>			

La Présidente de l'OPAC 36

**Chantal MONJOINT**

Pour extrait certifié conforme,

La Directrice Générale,



**Christine FLEURET**

**OPAC 36**

NOMBRE D'ADMINISTRATEURS

En exercice : 7  
Présents : 5  
Représentés : 0  
Excusés : 2  
Absents : 0

Service demandeur  
Direction du patrimoine

Transmis pour contrôle de  
légalité le :

13 AVR. 2026

RECU EN PREFECTURE

Le 13 avril 2026

VIA DOTELEC - Dematis

036-34437070-20260403-00228037210-01

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT, D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE L'INDRE

Extrait n°2026.00072 du registre des délibérations

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat, d'Aménagement et de Construction de l'Indre, dûment convoqué en date du 1<sup>er</sup> avril 2026, s'est réuni le 8 avril 2026, sous la présidence de Mme Chantal MONJOINT, Présidente de l'OPAC 36.

**Etaient présents :**

Mme Chantal MONJOINT, Mme Christiane TARDIVAT, M. Alexandre MARTIN, Mme Yvonne LAMY, M. Michel BOUGAULT

**Absents excusés :**

M. François DAUGERON, M. Jacques PERSONNE (en attente de remplacement)

**Assistaient également :**

Mme Christine FLEURET, directrice générale de l'OPAC 36  
Mme Marie-Charlotte LECAROUX, directrice générale adjointe

**Objet : Travaux de réfection de dispositifs d'assainissements individuels sur le parc immobilier de l'OPAC 36**

Dans le respect de son plan d'entretien, l'OPAC 36 réalise chaque année des travaux de réfection de dispositifs d'assainissements individuels sur son parc immobilier.

Il s'agit en 2026 de réaliser les travaux sur les logements suivants :

- BARAIZE « La Cure » 3 et 5 rue du pré de la Cure – 2 logements
- POULIGNY SAINT MARTIN « Le Champ de la Vigne » 13, 14 et 15 rue du Champ de la Vigne – 3 logements

Le budget prévu s'élève à 85 000 € HT.

*En conséquence, le Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, a décidé :*

- *De valider le plan de financement joint,*
- *D'autoriser la Directrice Générale à passer tous actes et contrats nécessaires, à signer toutes les pièces utiles au montage du dossier.*

La Présidente de l'OPAC 36

**Chantal MONJOINT**

Pour extrait certifié conforme,

La Directrice Générale,



**Christine FLEURET**

**OPAC 36**



**OPAC 36**  
OFFICE PUBLIC  
DE L'HABITAT

**Plan de financement**

**Travaux de réfection d'assainissement individuel  
BARAIZE et POULIGNY SAINT MARTIN  
Budget 2026**

**I - PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL**

	Montant en €		
	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
<b>Travaux</b>			
Baraize	35 000,00	3 500,00	38 500,00
Poulligny Saint Martin	50 000,00	5 000,00	55 000,00
	<b>85 000,00</b>	<b>8 500,00</b>	<b>93 500,00</b>

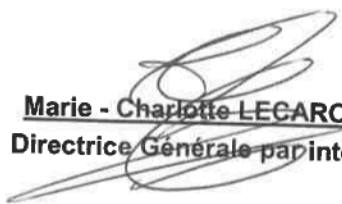
**PRIX DE REVIENT TOTAL DE L'OPERATION : 93 500,00 €**

**II - FINANCEMENT PREVISIONNEL**

Fonds propres 93 500,00

**93 500,00 €**

Fait à CHATEAUROUX, le 24 mars 2026

  
**Marie - Charlotte LECAROUX**  
Directrice Générale par intérim



**OPAC 36**  
OFFICE PUBLIC  
DE L'HABITAT

NOMBRE D'ADMINISTRATEURS

En exercice : 7  
Présents : 5  
Représentés : 0  
Excusés : 2  
Absents : 0

Service demandeur  
Direction du patrimoine

Transmis pour contrôle de  
légalité le :

13 AVR. 2026

RECU EN PREFECTURE

Le 13 avril 2026

VIA DOTELEC - Dematis

036-34437070-20260403-0022600730-02

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT, D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE L'INDRE

Extrait n°2026.00073 du registre des délibérations

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat, d'Aménagement et de Construction de l'Indre, dûment convoqué en date du 1er avril 2026, s'est réuni le 8 avril 2026, sous la présidence de Mme Chantal MONJOINT, Présidente de l'OPAC 36.

**Etaient présents :**

Mme Chantal MONJOINT, Mme Christiane TARDIVAT, M. Alexandre MARTIN, Mme Yvonne LAMY, M. Michel BOUGAULT

**Absents excusés :**

M. François DAUGERON, M. Jacques PERSONNE (en attente de remplacement)

**Assistaient également :**

Mme Christine FLEURET, directrice générale de l'OPAC 36  
Mme Marie-Charlotte LECAROUX, directrice générale adjointe

**Objet : Travaux de remplacement de menuiseries extérieures sur le parc immobilier de l'OPAC 36**

Dans le respect de son plan d'entretien, l'OPAC 36 réalise chaque année des travaux de remplacement de menuiseries extérieures sur son parc immobilier.

Il s'agit en 2026 de réaliser les travaux sur les logements suivants :

- ISSOUDUN « Le Vernis » 2 à 20 rue du Vernis (volets battants bois) – 10 logements
- LA VERNELLE « Les Turlus » 3 à 10 Les Turlus (volets battants bois) – 6 logements
- THENAY 42 et 44 rue Jean Dupuy – 2 logements

Le budget prévu s'élève à 100 000 € HT.

En conséquence, le Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, a décidé :

- De valider le plan de financement joint,
- D'autoriser la Directrice Générale à passer tous actes et contrats nécessaires, à signer toutes les pièces utiles au montage du dossier.

La Présidente de l'OPAC 36

**Chantal MONJOINT**

Pour extrait certifié conforme,

La Directrice Générale,



**Christine FLEURET**

OPAC 36



**OPAC 36**  
OFFICE PUBLIC  
DE L'HABITAT

**Plan de financement**

**DIVERS SITES**  
**Remplacement de menuiseries extérieures**  
**Budget 2026**

**I - PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL**

		Montant en €		
		H.T.	T.V.A.	T.T.C.
<b>Travaux</b>				
	Issoudun	40 000,00	4 000,00	44 000,00
	La Vernelle	30 000,00	3 000,00	33 000,00
	Thenay	30 000,00	3 000,00	33 000,00
		<b>100 000,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>110 000,00</b>

**PRIX DE REVIENT TOTAL DE L'OPERATION : 110 000,00 €**

**II - FINANCEMENT PREVISIONNEL**

Fonds propres 110 000,00

**110 000,00 €**

Fait à CHATEAUROUX, le 24 mars 2026

**Marie - Charlotte LECAROUX**  
Directrice Générale par intérim

NOMBRE D'ADMINISTRATEURS

En exercice : 7  
Présents : 5  
Représentés : 0  
Excusés : 2  
Absents : 0

Service demandeur  
Direction du patrimoine

Transmis pour contrôle de  
légalité le :

13 AVR. 2026

RECU EN PREFECTURE

Le 13 avril 2026

VIA DOTELEC - Dematis

036-34437070-20260405-0022003740-02

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT, D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE L'INDRE

Extrait n°2026.00074 du registre des délibérations

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat, d'Aménagement et de Construction de l'Indre, dûment convoqué en date du 1<sup>er</sup> avril 2026, s'est réuni le 8 avril 2026, sous la présidence de Mme Chantal MONJOINT, Présidente de l'OPAC 36.

**Etaient présents :**

Mme Chantal MONJOINT, Mme Christiane TARDIVAT, M. Alexandre MARTIN, Mme Yvonne LAMY, M. Michel BOUGAULT

**Absents excusés :**

M. François DAUGERON, M. Jacques PERSONNE (en attente de remplacement)

**Assistaient également :**

Mme Christine FLEURET, directrice générale de l'OPAC 36  
Mme Marie-Charlotte LECAROUX, directrice générale adjointe

**Objet : Travaux de remplacement de couvertures sur le parc immobilier de l'OPAC 36**

Dans le respect de son plan d'entretien, l'OPAC 36 réalise chaque année des travaux de remplacement de couvertures sur son parc immobilier.

Il s'agit en 2026 de réaliser les travaux sur les logements suivants :

- CHABRIS « Les Seigneurs » 18, 18 bis et 18 ter rue des Lauriers – 18 logements
- VILLEDIEU SUR INDRE 64 avenue du Général de Gaulle – 1 logement
- Site à définir en complément

Le budget prévu s'élève à 200 000 € HT.

En conséquence, le Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, a décidé :

- De valider le plan de financement joint,
- D'autoriser la Directrice Générale à passer tous actes et contrats nécessaires, à signer toutes les pièces utiles au montage du dossier.

La Présidente de l'OPAC 36

**Chantal MONJOINT**

Pour extrait certifié conforme,

La Directrice Générale,



**Christine FLEURET**



**OPAC 36**



**OPAC 36**  
OFFICE PUBLIC  
DE L'HABITAT

**Plan de financement**

**DIVERS SITES**  
**Remplacement de couvertures**  
**Budget 2026**

**I - PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL**

	Montant en €		
	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
Travaux	200 000,00	20 000,00	220 000,00
	<u>200 000,00</u>	<u>20 000,00</u>	<u>220 000,00</u>

**PRIX DE REVIENT TOTAL DE L'OPERATION : 220 000,00 €**

**II - FINANCEMENT PREVISIONNEL**

Fonds propres 220 000,00

**220 000,00 €**

Fait à CHATEAUROUX, le 24 mars 2026

**Marie - Charlotte LEGAROUX**  
Directrice Générale par intérim

NOMBRE D'ADMINISTRATEURS

En exercice : 7  
Présents : 5  
Représentés : 0  
Excusés : 2  
Absents : 0

Service demandeur  
Direction du patrimoine

Transmis pour contrôle de  
légalité le :

13 AVR. 2026

RECU EN PREFECTURE

Le 13 avril 2026

VIA DOTELEC - Dematis

036-34437070-20260403-0022003750-02

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT, D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE L'INDRE

Extrait n°2026.00075 du registre des délibérations

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat, d'Aménagement et de Construction de l'Indre, dûment convoqué en date du 1<sup>er</sup> avril 2026, s'est réuni le 8 avril 2026, sous la présidence de Mme Chantal MONJOINT, Présidente de l'OPAC 36.

**Etaient présents :**

Mme Chantal MONJOINT, Mme Christiane TARDIVAT, M. Alexandre MARTIN, Mme Yvonne LAMY, M. Michel BOUGAULT

**Absents excusés :**

M. François DAUGERON, M. Jacques PERSONNE (en attente de remplacement)

**Assistaient également :**

Mme Christine FLEURET, directrice générale de l'OPAC 36  
Mme Marie-Charlotte LECAROUX, directrice générale adjointe

**Objet : Travaux de modernisation des installations électriques sur le parc immobilier de l'OPAC 36**

Dans le respect de son plan d'entretien, l'OPAC 36 réalise chaque année des travaux de modernisation des installations électriques sur son parc immobilier.

Il s'agit en 2026 de réaliser les travaux sur les logements suivants :

- AIGURANDE « Champs de Moïse » 24 à 36 rue Rollinat – 46 logements
- AZAY LE FERRON « Le Pont » Gars Am Inn
- Site à définir en complément

Le budget prévu s'élève à 150 000 € HT.

*En conséquence, le Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, a décidé :*

- *De valider le plan de financement joint,*
- *D'autoriser la Directrice Générale à passer tous actes et contrats nécessaires, à signer toutes les pièces utiles au montage du dossier.*

La Présidente de l'OPAC 36

**Chantal MONJOINT**

Pour extrait certifié conforme,

La Directrice Générale,  
  
**Christine FLEURET**

OPAC 36



**OPAC 36**  
OFFICE PUBLIC  
DE L'HABITAT

**Plan de financement**

**DIVERS SITES**  
**Modernisation Electrique**  
**Budget 2026**

**I - PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL**

	Montant en €		
	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
Travaux	150 000,00	15 000,00	165 000,00
	<u>150 000,00</u>	<u>15 000,00</u>	<u>165 000,00</u>

**PRIX DE REVIENT TOTAL DE L'OPERATION : 165 000,00 €**

**II - FINANCEMENT PREVISIONNEL**

Fonds propres 165 000,00

**165 000,00 €**

Fait à CHATEAUROUX, le 24 mars 2026

**Marie - Charlotte LECAROUX**  
Directrice Générale par intérim

NOMBRE D'ADMINISTRATEURS

En exercice	: 7
Présents	: 5
Représentés	: 0
Excusés	: 2
Absents	: 0

Service demandeur  
Direction du patrimoine

Transmis pour contrôle de  
légalité le :

13 AVR. 2026

RECU EN PREFECTURE

Le 13 avril 2026

VIA DOTELEC - Dematis

035-34437070-20260403-00220037910-02

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT, D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE L'INDRE

Extrait n°2026.00076 du registre des délibérations

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat, d'Aménagement et de Construction de l'Indre, dûment convoqué en date du 1<sup>er</sup> avril 2026, s'est réuni le 8 avril 2026, sous la présidence de Mme Chantal MONJOINT, Présidente de l'OPAC 36.

**Etaient présents :**

Mme Chantal MONJOINT, Mme Christiane TARDIVAT, M. Alexandre MARTIN, Mme Yvonne LAMY, M. Michel BOUGAULT

**Absents excusés :**

M. François DAUGERON, M. Jacques PERSONNE (en attente de remplacement)

**Assistaient également :**

Mme Christine FLEURET, directrice générale de l'OPAC 36  
Mme Marie-Charlotte LECAROUX, directrice générale adjointe

**Objet : Remplacement de chaudières individuelles gaz par des chaudières ou par des PAC**

Dans le respect de son plan d'entretien, l'OPAC 36 remplace et modernise les équipements individuels de production thermique de son patrimoine arrivant en fin de vie.

En 2026, ces travaux sont associés aux patrimoines suivants :

- 21 logements du site « avenue de Blois » (rue Robert Hervet) à Châteauroux appartenant au lot n° 1 de notre marché SCI (Système de Chauffage Individuel).
- 44 logements du site « Les Chevaliers » à Châteauroux appartenant au lot n° 3 de notre marché SCI (Système de Chauffage individuel).
- 7 logements du site « La Gayerterie » à Etrechet appartenant au lot n° 3 de notre marché SCI (Système de Chauffage individuel).
- 13 logements des sites « Les Prés de la barrière » et « Le Champ des Plantes » à Le Pêchereau appartenant au lot n° 3 de notre marché SCI (Système de Chauffage individuel).
- 7 logements du site « A. Descottes » à Argenton sur Creuse appartenant au lot n° 3 de notre marché SCI (Système de Chauffage individuel).
- 8 logements du site « Le Landais » à Buzançais appartenant au lot n° 2 de notre marché SCI (Système de Chauffage individuel).
- 24 logements du site « Le Languedoc » à Issoudun appartenant au lot n° 1 de notre marché SCI (Système de Chauffage individuel).
- 40 logements du site « Les Pieds Brégoins » à Déols appartenant au lot n° 2 de notre marché SCI (Système de Chauffage individuel).

Ces logements sont aujourd'hui classés (DPE) D pour les consommations énergétiques et gaz à effet de serre (GES). Ces logements ne font donc pas partie des logements considérés comme énergivores et ce jusqu'à 2035, dernière date connue en termes de traitement obligatoire d'étiquette énergétique (étiquettes E, F et G). Les matériels en place ont cependant atteint l'âge de leur renouvellement notamment pour assurer la disponibilité des pièces détachées pour leur maintenance.

Aussi, les chaudières gaz à condensation ou les PAC mises en œuvre permettront une amélioration de l'étiquette énergétique (DPE) de tous ces logements. La Direction du Patrimoine réactualise ses DPE par un nouveau diagnostic à l'issue des travaux pour fiabiliser sa vision qualitative du patrimoine.

L'enveloppe totale projetée des travaux est de 1 230 450 € HT (budget PAC) avec désormais une TVA à 5.5 % sur les PACs (à contrario des 20 % pour les chaudières gaz). Une nouvelle fiche standardisée liée à l'installation de PAC permet également l'obtention de C.E.E, ce qui n'est plus une possibilité avec l'énergie gaz. Cette mobilisation des CEE sera effectuée en fin de chantier lors de notre dépôt annuel sur le service Emmy du Pôle CEE. Nos cahiers des charges intègrent l'ensemble des contraintes attendues pour l'obtention des CEE.

.../...

*En conséquence, le Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, a décidé :*

- *de prendre connaissance de ces travaux programmés et de valider le plan de financement joint,*
- *d'autoriser la Directrice Générale à passer tous actes et contrats nécessaires à la réalisation de ces travaux, à signer toutes les pièces utiles au montage du dossier.*

---

La Présidente de l'OPAC 36

**Chantal MONJOINT**

Pour extrait certifié conforme,

La Directrice Générale,



**Christine FLEURET**



**OPAC 36**



**OPAC 36**  
OFFICE PUBLIC  
DE L'HABITAT

### Plan de financement

**DIVERS SITES**  
**Remplacement de chaudières individuelles**  
**Budget 2026**

#### I - PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL

	Montant en €		
	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
Travaux	1 230 450,00	123 045,00	1 353 495,00
	<u>1 230 450,00</u>	<u>123 045,00</u>	<u>1 353 495,00</u>

**PRIX DE REVIENT TOTAL DE L'OPERATION : 1 353 495,00 €**

#### II - FINANCEMENT PREVISIONNEL

Fonds propres et Subvention CEE 1 353 495,00

**1 353 495,00 €**

Fait à CHATEAURoux, le 30 mars 2026

**Marie - Charlotte LECAROUX**  
Directrice Générale par intérim

NOMBRE D'ADMINISTRATEURS

En exercice : 7  
Présents : 5  
Représentés : 0  
Excusés : 2  
Absents : 0

Service demandeur  
Direction Générale Adjointe

Transmis pour contrôle de  
légalité le :

13 AVR. 2026

RECU EN PREFECTURE

Le 13 avril 2026

VIA DOTELEC - Dematis

036-34437070-20260430-0022803783-02

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT, D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE L'INDRE

Extrait n°2026.00078 du registre des délibérations

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat, d'Aménagement et de Construction de l'Indre, dûment convoqué en date du 1<sup>er</sup> avril 2026, s'est réuni le 8 avril 2026, sous la présidence de Mme Chantal MONJOINT, Présidente de l'OPAC 36.

**Étaient présents :**

Mme Chantal MONJOINT, Mme Christiane TARDIVAT, M. Alexandre MARTIN, Mme Yvonne LAMY, M. Michel BOUGAULT

**Absents excusés :**

M. François DAUGERON, M. Jacques PERSONNE (en attente de remplacement)

**Assistaient également :**

Mme Christine FLEURET, directrice générale de l'OPAC 36  
Mme Marie-Charlotte LECAROUX, directrice générale adjointe

**Objet : Contribution 2026 au Fonds Solidarité Logement**

Monsieur le Président du Conseil Départemental sollicite l'OPAC 36 pour contribuer au Fonds de Solidarité Logement (FSL).

A titre d'information, le tableau ci-dessous reprend les cotisations et aides financières obtenues des cinq dernières années (jusqu'en 2020, la modalité de calcul préconisée était de 1,66 € par logement, non réitérée depuis).

	Cotisation	Aides reçues	Mesures d'accompagnement social
2018	14 398,84	103 179,77	48
2019	14 304,22	100 741,41	40
2020	14 299,24	87 520,67	55
2021	14 500,00	112 538,01	70
2022	14 500,00	104 715,02	65
2023	14 500,00	110 075,02	88
2024	14 500,00	87 037,14	65
2025	14 500,00	72 967,94	33

En conséquence, le Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, a décidé d'acter de renouveler la participation au FSL à hauteur de 14 500 € pour 2026.

La Présidente de l'OPAC 36

Chantal MONJOINT

Pour extrait certifié conforme,

La Directrice Générale,



Christine FLEURET

OPAC 36



**OPAC 36**  
OFFICE PUBLIC  
DE L'HABITAT

NOMBRE D'ADMINISTRATEURS

En exercice : 7  
Présents : 5  
Représentés : 0  
Excusés : 2  
Absents : 0

Service demandeur  
Secrétariat général

Transmis pour contrôle de  
légalité le :

13 AVR. 2026

RECU EN PREFECTURE

Le 13 avril 2026

VIA DOTELEC - Dematis

036-34437070-20260403-0022003793-02

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT, D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE L'INDRE

Extrait n°2026.00079 du registre des délibérations

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat, d'Aménagement et de Construction de l'Indre, dûment convoqué en date du 1<sup>er</sup> avril 2026, s'est réuni le 8 avril 2026, sous la présidence de Mme Chantal MONJOINT, Présidente de l'OPAC 36.

**Étaient présents :**

Mme Chantal MONJOINT, Mme Christiane TARDIVAT, M. Alexandre MARTIN, Mme Yvonne LAMY, M. Michel BOUGAULT

**Absents excusés :**

M. François DAUGERON, M. Jacques PERSONNE (en attente de remplacement)

**Assistaient également :**

Mme Christine FLEURET, directrice générale de l'OPAC 36  
Mme Marie-Charlotte LECAROUX, directrice générale adjointe

**Objet : Convention de partenariat Équinoxe – Scène Nationale de Châteauroux & OPAC 36**

La présente convention a pour objet la mise en œuvre du projet « Jumelages – Quartiers de culture », porté par Équinoxe – Scène Nationale de Châteauroux.

Ce projet vise à développer des pratiques culturelles durables et participatives au bénéfice des habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) de Châteauroux, en instaurant des liens pérennes entre les territoires, leurs habitants et les acteurs culturels.

Au-delà d'une simple programmation événementielle, le projet entend installer des habitudes de coopération, transformer les postures professionnelles des acteurs concernés (culturels, sociaux, éducatifs) et faire émerger des initiatives portées de manière autonome par les habitants.

Au titre du présent projet de convention, l'OPAC 36 s'engagerait à :

- Apporter un soutien financier sur trois années consécutives, à hauteur de 3 000 € en 2026, 4 000 € en 2027 et 4 000 € en 2028, soit un engagement global de 11 000 € sur la durée du partenariat ;
- Mettre à disposition, dans la mesure du possible et en fonction des disponibilités, des locaux lui appartenant dans les quartiers concernés, par le biais de conventions de mise à disposition ponctuelles ;
- Agir en qualité de relai de communication auprès de ses locataires des QPV afin de favoriser leur mobilisation, notamment par voie d'affichage dans les parties communes.

En conséquence, le Bureau du Conseil d'administration, à l'unanimité, a décidé :

- d'approuver les termes du projet de convention de partenariat entre l'OPAC 36 et l'association AGECE/EQUINOXE – Équinoxe - Scène Nationale de Châteauroux, ayant pour objet le soutien au projet « Jumelages – Quartiers de culture », pour une durée de trois ans (2026-2028), pour un montant total d'engagement de 11 000 €,
- d'autoriser la Directrice Générale à signer ladite convention et tous documents y afférents.

La Présidente de l'OPAC 36

Chantal MONJOINT

Pour extrait certifié conforme,

La Directrice Générale,



Christine FLEURET

OPAC 36

NOMBRE D'ADMINISTRATEURS

En exercice : 7  
Présents : 5  
Représentés : 0  
Excusés : 2  
Absents : 0

Service demandeur  
Secrétariat général

Transmis pour contrôle de  
légalité le :

13 AVR. 2026

RECU EN PREFECTURE

Le 13 avril 2026

VIA DOTELEC - Dematis

036-34437070-20260403-0022003930-02

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT, D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE L'INDRE

Extrait n°2026.00080 du registre des délibérations

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat, d'Aménagement et de Construction de l'Indre, dûment convoqué en date du 1<sup>er</sup> avril 2026, s'est réuni le 8 avril 2026, sous la présidence de Mme Chantal MONJOINT, Présidente de l'OPAC 36.

**Etaient présents :**

Mme Chantal MONJOINT, Mme Christiane TARDIVAT, M. Alexandre MARTIN, Mme Yvonne LAMY, M. Michel BOUGAULT

**Absents excusés :**

M. François DAUGERON, M. Jacques PERSONNE (en attente de remplacement)

**Assistaient également :**

Mme Christine FLEURET, directrice générale de l'OPAC 36  
Mme Marie-Charlotte LECAROUX, directrice générale adjointe

**Objet : Changement de Délégué à la Protection des Données (DPO)**

Dans le cadre de ses obligations en matière de protection des données à caractère personnel, l'OPAC 36 a procédé auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) à la désignation d'un nouveau Délégué à la protection des données (DPO), les fonctions de notre ancien DPO, Grant Thornton Société d'Avocats, ayant pris fin à l'issue du marché.

Depuis le 09 février 2026, cette fonction de DPO est assurée par le cabinet Lexing et Madame Céline AVIGNON, avocate au sein du cabinet LEXING, est notre interlocutrice.

Ce changement de DPO n'entraîne aucune modification concernant le traitement et la protection des données à caractère personnel des locataires et des salariés de l'OPAC 36, et n'entraîne aucune modification concernant les procédures internes actuellement en vigueur.

Pour rappel, le DPO est notamment chargé d'informer et de conseiller notre organisme ainsi que l'ensemble des collaborateurs sur les obligations applicables en matière de protection des données, de veiller au respect du règlement applicable, et d'être l'interlocuteur privilégié des personnes concernées et de l'autorité de contrôle, la CNIL.

Le DPO a aussi un rôle de conseil, de recommandation et d'alerte, s'il constate des manquements relatifs au Règlement Général sur la Protection des données (RGPD).

Cette désignation s'inscrit dans la volonté de l'OPAC 36 de garantir la protection des données et d'accompagner les équipes dans leurs pratiques quotidiennes.

*En conséquence, le Bureau du Conseil d'Administration prend acte de la désignation du nouveau DPO.*

La Présidente de l'OPAC 36

**Chantal MONJOINT**

Pour extrait certifié conforme,

La Directrice Générale,



Christine FLEURET

OPAC 36